

## **Prière musulmane dans la cathédrale de Cordoue : juste un trouble à l'ordre public !**

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Divers Jeanne smits](#)

**Date :** 10 novembre 2010

Le juge de la Quatrième chambre d'instruction de Cordoue (Espagne) a décidé que l'irruption violente d'une centaine de musulmans en provenance d'Autriche, lors de la Semaine Sainte en mars dernier, pour prier publiquement dans la cathédrale de Cordoue, ne constituait pas une atteinte aux sentiments religieux des catholiques. Citant EuropaPress, Matthew Cullinan Hoffman de [LifeSite](#) rapporte que l'action militante des islamiques, qui militent pour le droit d'utiliser le lieu qui fut, du temps de l'occupation musulmane, transformée en mosquée, comme un lieu de prière « partagé » avec les chrétiens, a été qualifiée de simple trouble à l'ordre public.

Le juge est même allé plus loin en abondant discrètement dans le sens des prévenus, affirmant : « Il n'y a pas eu tant l'intention de minimiser ou de causer du tort aux sentiments religieux de la religion catholique qu'une tentative de favoriser, pour ne pas dire clairement imposer, dans un faux geste de tolérance, la possibilité d'exercer un culte conjoint » dans la cathédrale. « Il ne s'agissait pas de déprécier ou de discréditer la religion catholique, mais plutôt d'agir en faveur de l'utilisation conjointe. »

En fait de « geste de tolérance », il s'agissait plutôt de l'action concertée d'une centaine de « touristes » : huit d'entre eux n'ont pas hésité à s'opposer avec violence aux gardes et aux forces de l'ordre qui leur demandaient de cesser leur provocation ; l'un des « touristes » était même armé d'un couteau.

La cathédrale de Cordoue avait été démolie par les musulmans au VIII<sup>e</sup> siècle qui avaient érigé une mosquée sur le lieu du sanctuaire : lors de la Réconquista, les Espagnols ont conservé l'édifice en l'agrandissant pour en refaire une cathédrale chrétienne. Moyennant quoi les musulmans, de plus en plus nombreux en terre hispanique, revendiquent maintenant le droit de la récupérer. En utilisant la fiction du lieu de culte partagé, chose tout aussi inenvisageable en réalité par les catholiques que les musulmans eux-mêmes.

Le juge a tout de même retenu le caractère [prémédité](#) de l'acte et n'a pas accepté l'argument selon lequel les « touristes » n'étaient pas au courant de l'interdiction de pratiquer un rite du culte musulman dans ce lieu dévolu au culte catholique.

L'évêque de Cordoue, quant à lui, ne s'en laisse pas conter sur l'esprit de « tolérance » des islamiques. Après que la Junte d'Andalousie (socialiste) de la ville eut lancé une campagne d'affiches de promotion touristique ne parlant même plus de la « Mosquée cathédrale » – appellation publique officielle – mais de la « Mosquée » de Cordoue. Mgr Demetrio Fernandez a [qualifié](#) l'initiative de *dévi*ation culturelle qui embrouille le visiteur de bonne foi.

Mgr Fernandez demande donc, que pour éviter toute confusion, l'on appelle le sanctuaire par son nom de « cathédrale », ce qu'il est depuis huit siècles, soutenu matériellement par les catholiques, et où sont « célébrés quotidiennement les mystères de la foi chrétienne ». C'est l'histoire vivante, rappelle l'évêque en signalant que personne ne songe à appeler la mosquée de Damas « cathédrale » alors qu'elle le fut jadis.

Histoire de Cordoue qui vit la première cathédrale de Saint Vincent martyr démolie par les musulmans lors de l'invasion de 711, mais où il fallut la diplomatie et les négociations du saint roi Ferdinand III qui reconquit la ville sans verser de sang, pour obtenir des musulmans en déroute qu'ils ne détruisent pas leur mosquée avant de se rendre, rappelle encore le prélat catholique.

Sans surprise, le secrétaire provincial du parti socialiste espagnol, Juan Pablo Duran, a accusé l'évêque d'avoir « souillé » l'histoire de ce peuple », et d'une ville qui « tout au long de son histoire a été un espace de convivialité ». Déjà dhimmi !

© [leblogdejeannesmits](http://leblogdejeannesmits.com).